

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue 25 Mai No. 67.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

—o—

Jeudi 31. — Combat de Pirna [Allemagne], par le général Mortier, 1813.

MONTEVIDEO.



Nul Billet de recouvrement du Patriote pour le mois d'août ne devra être payé, s'il n'est revêtu de ma signature et de l'empreinte de cette vignette.

Jh. REYNAUD.

M. Joseph RAYNAUD a publié hier, dans le PATRIOTE FRANÇAIS, un avis qui peut faire suspecter la bonne foi du rédacteur et des employés du journal; je dirai que cet avis a été motivé par une décision de M. le juge-de-peace Idefonso Champagne, décision d'après laquelle M. Reynaud doit remettre à M. Francisco Rendon les billets d'abonnement signés de sa main, afin que le dit sieur Rendon veuille au paiement des ouvriers.

A cette occasion, le rédacteur du PATRIOTE FRANÇAIS, usant de son droit, déclare qu'il ne sera plus l'associé de M. Reynaud, à partir du 1^{er} septembre, et qu'il est prêt à régler avec lui le compte d'association.

Un journal nouveau, rédigé par le rédacteur actuel du PATRIOTE FRANÇAIS, paraît le 1^{er} septembre sous ce titre : LA FRANCE. La poli-

tique sera la même qui a été suivie depuis quatre mois. J'ai seul travaillé au journal depuis cette époque; j'espère que le public m'en tiendra compte.

A. DELACOUR.

DE TOUTES LES VERTUS DU GÉNÉRAL ROSAS LA MODESTIE EST LA PLUS REMARQUABLE.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs une série de pièces officielles publiées à Buenos-Ayres, à la date du 11 avril 1843. Quoique le bon sens de tous en ait deviné facilement la portée et l'hypocrisie, nous essayons aujourd'hui de présenter quelques considérations à ce sujet. Le public nous excusera, si nous lui paraissions trop au-dessous de la vérité.

Depuis le 11 août 1843, il est défendu d'appeler MOIS DE ROSAS le mois d'octobre; les habitants de Buenos-Ayres seront parfaitement libres de lui donner ce nom au fond de leur cœur; mais la flatterie est tellement odieuse à un GOUVERNEUR CITOYEN qu'il ne veut pas qu'on fasse la manifestation publique d'une reconnaissance intime.

Il est défendu d'appeler le citoyen don Juan Manuel de Rosas ILLUSTRE RESTAURATEUR DES LOIS. C'est l'homme qui a substitué sa volonté aux lois, qui s'est fait la seule, l'immuable loi, la loi vivante de la République Argentine, c'est l'homme-potence, c'est l'homme-poignard, c'est l'homme de sang qui ne veut pas qu'on

pouvoir de Mustapha, tout ce qui portait le nom des conquérans chrétiens de la Palestine pèrit sous le sabre des vainqueurs. Mes sœurs, mes frères, on les massacra sous mes yeux. Je vis transpercer leurs chairs palpitantes, et leurs cheveux collés aux mains rouges d'horribles soldats. Et moi, parce que j'étais blanchi comme le tronc d'un vieux trophée, et ma nièce, parce qu'on la vit jeune et belle, on nous épargna; on nous réserva l'un pour le triomphe, l'autre pour la prostitution. Nous partîmes pour Constantinople. Là, j'eus une cage de fer pour prison, et de graves Osmanlis venaient se promener devant moi pour apprendre, sans doute, comment était fait un Lusignan derrière des barreaux. On introduisit Vasiliki dans le srail d'Osman, le dernier fils de Sélim, afin que, sur cette gazelle captivé le jeune lionceau pût, en se jouant, exercer sa griffe. Mais elle lui apparut si belle, si résignée, si noble, qu'à la contempler il baissa sa crierie et posa son oreille fauve à terre en signe de soumission. C'est vraiment une nature généreuse qu'Osman. Il respecta son esclave; il l'aima; il voulut obtenir d'elle, par l'amour, ce qu'il pouvait lui arracher par la force et devenir son époux. Un soir, mes chaînes tombèrent; nous montâmes, sur un caïque de pirates. Osman, Vasiliki et moi, nous atteignîmes bientôt une galère vénitienne, et nous fîmes voile pour l'Europe, où Osman à son baptême, prit le nom de Hugues-le-Brun de Lusignan.

—Vasiliki est la femme que je destine à Guy, ton fils.

l'appelle RESTAURATEUR DES LOIS! Qui ne se sentirait pas ému par une si touchante abnegation?

Il est défendu d'appeler Rosas LE HÉROS DU DÉSERT. Il n'est pas un de nous qui ne sache à quoi s'en tenir sur cette miraculeuse expédition du désert, dont le résultat fut obtenu, non à coups de fusils, mais à grand renfort de piastres et de cadeaux de bétail, piastres et cadeaux dont une grande partie enrichit le général si brave et si désintéressé.

Il est défendu d'appeler Rosas DÉFENSEUR HÉROÏQUE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE; c'est-à-dire, qu'il est défendu à des hommes asservis d'appeler leur tyran protecteur de la liberté.

En vérité, si M. de Monthyon avait étendu ses bienfaits jusques sur l'Amérique, Rosas aurait droit à un prix de vertu.

Toutes ces prétentions sont tellement ridicules, qu'on a peine à penser quelles aient été affichées dans un but sérieux. L'Europe prendra en pitié le crime qui défend qu'on l'appelle innocence, l'hypocrisie qui défend qu'on l'appelle vertu, la lâcheté qui défend qu'on l'appelle courage.

La date de ces documents, 11 avril 1843, est un fait à constater d'une manière précise.

C'est l'époque du blocus de Montevideo; c'est l'époque où Rosas avait le plus grand intérêt à se proclamer modéré. Il a fait cette manifestation d'une manière bien maladroitement, et à la fois bien insolente.

Et qu'as-tu fait d'Osman? demanda le baron.

—Ah! répondit le vieillard d'une voix triste et profonde, j'espérais autrefois reconquérir Lusignan à la faveur des troubles et le donner avec Vasiliki au fils de Sélim, grâce à l'oubli dans lequel les Lusignan de France ont laissé le nom et les traditions de nos communs ancêtres.

Mais aujourd'hui le roi nous assiège; quand bien même je parviendrais à défendre contre lui ma conquête, je trouverais dans les Foucault, les Couché, les Parthenay de fiers aînés, prêts à me la disputer... C'est un Saint-Gelais, messire, c'est ton fils qu'il faut à ma nièce, pour réunir sur une seule tête toutes nos splendeurs d'autrefois.

—Mais enfin où est cet homme? reprit M. de Lansac. Il peu devenir un obstacle à nos projets.

Hercule se leva, serra la main du baron dans la sienne en signe d'adieu, et le magnétisant du regard:

—Es-tu brave, Saint-Gelais? fit-il.

—Qui oserait en douter! répondit le baron. Je suis Lusignan.

—Bien! Demain tu rencontreras sur la brèche un gentilhomme dont le guidon ressemble au tien... Vous aurez des épées, chacun votre part de camp et de soleil... Dieu te prenne en sa sainte garde, mon frère... Ce gentilhomme, c'est Osman.

Et il regagna d'un pas rapide la porte du souterrain. (La suite se publiera demain dans le journal La France).

FEUILLETON.

VASILIKI DE LUSIGNAN,
OU
LA DERNIÈRE MELUSINE.

TROISIÈME SCÈNE.

UN TRANSFUGE

(Suite.)

—Quand le Turc vint en Chypre, reprit-il, nous étions au *casal* de Silice, neuf enfans de Jason de Galilée, gouverneur de Lémisso, plus ma nièce, Virginie, fille orpheline de notre mère commune, Hélène II, et de Démétrie Paléologue. Démétrie représentait à lui seul, du chef de sa mère Cléopâtre, la succession des empereurs de Constantinople, des rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie; mais, contraint par la misère, il avait accepté du service dans les armées de la république et commandait à sa mort cinquante vaisseaux vénitiens. Le sénat promettait de doter sa fille. Il nous avait tous dépouillés, Lusignan de Chypre, Lusignan de Galilée; toutefois il nous laissait respirer le grand air de la patrie, boire à l'eau du torrent, fouler en paix la terre où régnaient nos ancêtres. Nous étions si faibles que le lion de Saint-Marc dédaignait de nous écraser.

Mais quand la ville infortunée de Famagouste tomba au

Mais qu'importe? Le general Rosas, il le dit lui-même, touche à la fin de sa carrière politique; serions-nous à la veille d'assister à une de ces comédies, dont le premier acte est la démission de l'illustre gouverneur, et le dénouement, la réélection de l'invincible Rosas?

X.

TABLES DE SANG,
DES ADMINISTRATIONS DE ROSAS, DEPUIS
1824 JUSQU'AU 31 JUILLET 1843.

(Suite.)

GALINDREZ (D. Ramon), juge de paix, égorgé en même temps que don Manuel Martinez; leurs têtes furent coupées, et don Martiniano Rodriguez les remit à Rosas, le 9 novembre 1840. Les journaux de Buenos-Ayres constatent le fait. Le frère de Galindrez fut obligé de garder, pendant trois jours, la tête ensanglantée de son frère.

GATICA (de Buenos-Ayres), ordonnance du colonel Miranda, avec lequel il fut fusillé à la guardia del Monte (Buenos-Ayres), le 28 mai 1835.

GOUORA (de Cordova), fait prisonnier à la Bujada de Santa Fé, en 1840. La convention Mackau conclue, il fut envoyé à Buenos-Ayres, mais Rosas, qui avait soif de sang, le fit fusiller à Santos Lugares, avec quatre autres personnes, le 10 juillet 1842.

GUESI (sergent-major D. Juan José), assassiné à Tucuman, le 5 novembre 1831. Il avait reçu 17 blessures, lorsque les soldats de Rosas le firent prisonnier. Le jour suivant, on le porta sur un cuir au lieu du supplice. Il ne voulut point avoir les yeux fermés, pendant qu'on le fusillait, et, arrachant son bandage, il s'écria: "Vous pouvez m'assassiner, maintenant que je suis expirant!" Les soldats de Rosas le tuèrent à coups de bayonnettes.

GALLEGOS (D. José), fusillé au quartier de Retiro, le 14 avril 1842.

GAETAN (le lieutenant D. Juan), de Cordova, fusillé à Buenos Ayres, le 14 avril 1842.

GONZALES [D. Timoteo]; fusillé à Salta, le 18 août 1842.

GUTIERREZ (D. Celedonio); ce lieutenant de Rosas fut paraitre à Tucuman un décret, sous la date du 14 août 1842, portant la peine de mort contre toute personne qui cachera un unitaire, ou qui, sachant où il est réfugié, ne le dénoncera pas. Rosas publie dans sa gazette cet ordre barbare, avec son approbation.

GONZALES (D. Francisco), portugais, égorgé aux environs de Montevideo, le 26 mars 1843.

LETTRE H.

HAEDO (le colonel Leon Tadeo), assassiné à Cordova, le 10 juin 1832.

HERNANDEZ [de Santa-Fé], égorgé à Santa-Fé, par la mashorca de Buenos Ayres, dans les premiers jours de juillet 1841.

HOPITAUX: en 1838, Rosas, par un décret, ferme les hôpitaux, et fait jeter les malades à la rue; il offre de les réintégrer dans les hôpitaux, à la fin du blocus: ceci se passait vers la fin de 1840, maintenant même, en 1843, ils sont encore fermés.

HUERFANOS [orphelins]; la maison qu'on avait établie avec des rentes particulières pour recueillir les enfants, est fermée en 1838, sous les mêmes prétextes que les hôpitaux et l'université. Ces trois faits seuls montrent quel est Rosas.

HOMAR [D. Manuel], anglais, égorgé à Colla, par Florencio Morales, le 19 février 1843.

HENESTOSA [lieutenant-colonel], de Buenos-Ayres, égorgé et écorché par l'ordre d'Oribe, le 7 décembre 1842, à l'Avroyo Grande.

HORNOS [D. Ramon], fusillé à l'Entre-Rios, le 30 octobre 1838.

(La suite se publiera demain dans La France.)

X.

Il y a eu aujourd'hui dejeuner à bord de la **GLOIRE**; tous les commandants de station, et

une grande partie des commandants de navires de guerre y ont assisté. M. Massieu de Clerval faisait les honneurs de son bord.

VARIETES

UNE FIDELITE HISTORIQUE.

Tout le dix-huitième siècle a longuement admiré, exalté la constance de Pont de Vesle pour madame du Defant. De fait, ils restèrent bien cinquante ans l'un et l'autre dans la plus douce et la plus parfaite intimité, au grand scandale des mœurs contemporaines, qui ne pouvaient comprendre une inclination si solidement enracinée. Jamais un nuage dans ce ciel limpide, jamais une brouillerie, jamais un temps rétrograde dans leurs affections. Les courtisans, les philosophes de l'encyclopédie et les seigneurs de la cour en étaient si déconcertés, qu'ils avaient fini par ne plus en rire. Le seul individu qui eût pu les troubler étudiait la philosophie, lisait le dictionnaire de Bayle, mais il oubliait la séparation de la page, et lisait la ligne d'un bout à l'autre, ce qui lui faisait trouver l'écrivain admirable, mais un peu trop profond. Enfin, après cinquante années de petits soins, de soupirs, de protestations, d'épreuves, Pont-de-Vesle et madame du Defant se trouvèrent seuls un jour dans la chambre de celle-ci. Les témoins de cette constance merveilleuse et de bonheur introuvable étaient morts, madame du Defant aveugle était assise, au fond de son cabinet, dans un vieux fauteuil délabré, Pont-de-Vesle était couché dans une bergère près de la cheminée.

— Pont-de-Vesle, où êtes-vous? cria madame du Defant d'une voix mourante.

— Au coin de votre cheminée, couché les pieds sur les chenets, comme on dit chez ses amis.

— Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre.

— Il y a cinquante ans.

— Oui, cinquante ans passés.

— Et dans ce long intervalle...

— Jamais de rupture.

— C'est ce que j'ai toujours admiré.

— Mais, Pont-de-Vesle, cela ne viendrait-il point de ce qu'au fond nous avons toujours été fort indifférents l'un à l'autre?

— Cela se pourrait bien, Madame.

LA FEMME.

III.

DIFFERENTES PERIODES DE LA VIE DE LA FEMME

JEUNE FILLE, EPOUSE ET MERE.

Au milieu des heureux du monde,
Quand jeune fille elle brillait,
Sur sa blanche épaule, la blonde
A flots chatoyants ondulait,
Elle allait, reine de la fête,
Avec des perles sur la tête,
Avec des fleurs dans les cheveux,
Et sur son gracieux passage,
Les cœurs à la divine image
En silence adressaient leurs vœux.
Sur son front pur les girandoles
Etincelaient en reflets d'or,
Un concert de douces paroles
Saluait son pudique essor,
A travers la foule amoureuse,
Comme une forme vaporeuse
Elle glissait sur le parquet,
Et son cœur, tout gonflé de joie,
Sous les plis mouvants de la soie
Faisait tressaillir son bouquet.
A son luth d'autrefois encore
Elle allait marier sa voix,
Et dès que la corde sonore
Prendait une âme sous ses doigts,

On voyait la foule ravie
Frémir à la douce magie
De ses mélodieux accents,
Et comme un ange sur la terre
Chacun l'adrait en mystère;
Les soupirs étaient son encens.

D'où vient donc aujourd'hui la retraite profonde

Où son cœur s'est plongé?

D'où vient que sa ferveur pour les plaisirs du monde

En dédain s'est changé?

Et pourtant c'est bien doux de convertir en trône

La banquette du bal,

De se voir adorée ainsi qu'une madone

Sur son beau piédestal;

De s'entendre à voix basse appeler la plus belle

Dans les groupes émus;

De sentir aux rayons de sa douce prunelle

Tous les yeux suspendus;

De voir autour de soi les danseurs qu'on attire

Mendier un coup d'œil,

Puis de leur accorder l'aumône d'un sourire

Qui les comble d'orgueil.

Oui, certes, c'est bien doux quand la fête s'achève,

Trop tôt pour son désir,

De se rasseoir encor, dans le cours d'un beau rêve,

Au banquet du plaisir!

Aussi parfois, dans sa tristesse,

La jeune femme se souvient

De ces heures de folle ivresse

Dont l'impression lui revient;

Jours de secousse et de vertige,

Où sa pauvre âme qui s'afflige

Retourne encor d'un vol joyeux!

Jours dont l'image a tant de charmes

Que, sans le vouloir, bien des larmes

Roulent sur le bord de ses yeux!

(La suite au publiera demain dans LA FRANCE.)

AVIS DIVERS

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le No. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843: le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

EN CHARGE POUR BUENOS-AYRES

LE NAVIRE NEUF PARANA.

Partira fin du mois.

S'adresser à AMAYE et MICHAUD.

A VENDRE.

Un magasin et boiserie pouvant servir à tout état. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser maison Pernin à M. Contrau.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 34.

